

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2019

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **a approuvé** le reclassement en zone UC de quatre parcelles dont le classement a été annulé par le Tribunal Administratif de Grenoble dans le cadre des recours engagés suite à la révision n° 4 du Plan Local d'Urbanisme,
- **a instauré** le Droit de Préemption Urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser,
- **a modifié** le compromis de vente des terrains communaux sis au lieu-dit « la Creuse » passé avec la SSCV L'Echo du Lac.
- **a approuvé** un plan de formation mutualisé validé par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie,
- **a renouvelé** une convention d'installation d'un relais de radiotéléphonie sis au lieu-dit « bois de Forchex »,
- **a adhéré** au Cluster eau et s'est engagé à réaliser des actions qui s'inscrivent dans l'un des axes stratégiques définis dans ses statuts.

***Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,***

- **s'est penché** sur les problèmes de sécurité routière sur le territoire communal et plus particulièrement sur l'avenue de Verlagny,
- **a été informé** des cinq procédures en appel déposées suite aux jugements rendus par le Tribunal Administratif de Grenoble sur la révision n° 4 du PLU,
- **a pris connaissance** du planning des prochaines manifestations.